

Image not found or type unknown



Certificat de travail : besoin de conseil

Par **titoune**, le **16/04/2010 à 12:28**

Bonjour, dans le cadre de mon travail j'ai un certificat de travail à faire : la salariée concernée a eu dans un premier temps à contrat emploi jeune en 2003, puis un cdi, puis un avenant au cdi en 2005 avec changement de poste (elle est passée cadre) dans le certificat doit on faire apparaître les différents postes occupés? seulement le dernier? ou puis je demander conseil? merci d'avance pour vos réponses
Titoune